

Chers frères, chères sœurs;

Le mois de Chaaban s'achève dans quelques jours. A cette occasion comme chaque année notre communauté s'apprête à accueillir le mois de Ramadan. Un mois béni et particulier, un bienfait qui nous est accordé. A cette occasion chacun d'entre nous doit se poser la question suivante : comment profiter de ce mois béni ? Comment tirer un maximum de bénéfice des bienfaits qui nous sont accordés durant le mois de Ramadan ?

Abû Huraira (radiallahu 'anhu) a rapporté que le messager d'Allah (salallahu 'alayhi wa salam) a dit : " Toute action du fils d'Adam sera multipliée de dix à sept cents fois. Allah, le Miséricordieux a dit : " Sauf le jeûne, car il est pour Moi et Je le récompenserai. Il abandonne ses désirs et sa nourriture pour Moi. Il y a deux joies pour le jeûneur. Lorsqu'il rompt son jeûne et lorsqu'il rencontre Son Seigneur. Et l'haleine du jeûneur est plus agréable à Allah que l'odeur du musc. "

De plus, durant ce mois de jeûne Allah nous accorde un bienfait sans équivalent, une protection supplémentaire puisque le Prophète (sws) (rapporté par Muslim et Al bukhari) a dit « quand le mois de Ramadan vient les portes du paradis s'ouvrent, celles de l'enfer se referment et les diables sont enchaînés, et un ange appelle et dit ô toi qui désire le bien presse-toi de venir et ô toi qui désire le mal ne t'approche pas". Sachez que les hassanates, les bonnes actions sont multipliées durant ce mois, accourez donc et empressez-vous d'accomplir le bien. Quand nous parlons d'accomplir le bien cela ne veut pas dire l'accomplir en grande quantité sans se soucier de sa qualité. Jeûner ne veut pas dire uniquement s'empêcher de manger et de boire, jeûner convenablement c'est lorsque nos yeux également jeûnent, nos oreilles jeûnent, nos langues et tous nos membres jeûnent. Nos yeux cessent de regarder et d'observer l'illicite et l'interdit. Ce qui est donc essentiel c'est non pas seulement de jeûner, mais de jeûner convenablement, non pas seulement de veiller, mais de veiller convenablement. Nous cessons d'utiliser nos langues dans l'illicite, le mensonge et le futile. Il n'est pas permis de s'interdire de boire de manger et d'avoir des rapports charnels avec son épouse tout en continuant de commettre le mal. Le Prophète (sws) a dit "celui qui ne cesse de calomnier et d'agir en ce sens Allah n'a nul besoin qu'il cesse de manger et de boire". En islam le fond et la forme sont indissociable.

Allah a décrété le jeûne aux musulmans pour qu'ils se purifient et pour qu'ils s'élèvent. Allah nous donne beaucoup d'occasions pour se purifier, s'élever et se rapprocher de Lui. Les prières en sont un exemple quotidien, elles sont l'occasion quotidienne de se purifier et de se faire pardonner les péchés, puis vient l'occasion hebdomadaire qui est la prière du vendredi puis vient le Ramadan qui est l'occasion annuelle de se faire pardonner les péchés. Le prophète (sw) a dit "celui qui jeûne avec foi et en espérant la récompense divine ses péchés seront effacés". Alors prenez garde aux dérives et actes qui vous mèneront à la colère d'Allah 3azawajel plutôt qu'à sa miséricorde. Multiplier les invocations, priez en temps et en heure, ne négligez pas Tarawih et la lecture du coran.

Evitez également le gaspillage trop fréquent à cette période, la perte de temps devant les jeux, la télévision. Dans chacune de vos actions vous devez vous demander comme toujours si Allah sera satisfait de vous, si c'est un acte bénéfique ou un acte qui vous mènera vers la colère du Tout Puissant.

Le mois de Ramadan est une chance vivez le comme tel, pensez à tous ceux qui voudraient jeuner mais qui ne le peuvent pas. Ayez également à l'esprit que ce pourrait être votre dernier ramadan. Profitez donc de ce cadeau qui vous est fait !

www.afmccm.fr